

# **COMITE SYNDICAL DU S.I.C.A.**

**28 MARS 2017**

Approbation du compte rendu du  
comité syndical du 28 février 2017

# 1) Modification des statuts du SICA



## STATUTS DU SICA

### Article 1 : Constitution du syndicat

En application de l'article L5711-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,  
il est formé un syndicat mixte dénommé « Syndicat Intercommunal de la Chézelle et de ses  
Affluents » constitué de :

- La Communauté Urbaine Toul(S) Plus, en substitution des communes de Chauvigny sur Chézelle, Foulletorte, la Mervoulle sur Chézelle, Meslay, Notre Dame d'Or, Parçay Médoc et Saint Cyr sur Loire.
- Les communes de Beaumont le Ronce, Chézelle, Charentilly, Monnaie, Mouffy, Rouziers de Turenne, Saint Antoine du Rocher et Semblançais.

### Article 2 : Compétence du syndicat

Le syndicat a pour compétence l'aménagement, la restauration, l'entretien et la gestion de la Chézelle et de ses affluents (Berges et îles) dans le respect du Code de l'Environnement.

### Article 3 : Siège

Le siège social du syndicat est situé à la Mairie de la Mervoulle sur Chézelle, Place de l'Espace  
BP 13, 37190 LA MERVOLLE SUR CHEZELLE

### Article 4 : Durée

Le syndicat est institué pour une durée illimitée.

### Article 5 : Conditions d'affiliation

Pour qu'une commune ou qu'un EPCI adhère au syndicat, il faut :

- Qu'elle ou qu'il soit traversé par la Chézelle ou un de ses affluents ou qu'elle ou qu'il ait une partie de son territoire sur le bassin-versant

#### **Article 6 : Contributions des membres**

Les contributions des communes et des EPCI sont déterminées en fonction des 3 critères suivants :

- La population de la commune ou les communes des EPCI considérées (le chiffre à prendre en compte est celui de la population INSEE du dernier recensement et éventuellement des recensements ultérieurs complémentaires publiés au Journal Officiel).
- La surface en hectare de chaque commune ou des communes des EPCI considérées, inscrites dans le bassin versant,
- Le longueur de la rivière traversant la commune ou des communes des EPCI considérées.

Les trois critères précités interviennent dans la répartition du coût des actions, des droits et des risques réalisés par le syndicat dans le cadre de sa compétence, et des frais d'ancienement administratif avec des coefficients de pondération fixés en statut par le Comité Syndical.

La participation annuelle est exigible d'avance et payable dans le courant du mois qui suit la décision du Comité Syndical entre les mains du Trésorier du syndicat.

Si une commune ou un EPCI entre dans le syndicat en cours d'exercice, sa première cotisation sera calculée proportionnellement au nombre de mois restant à couvrir, y compris celui de son adhésion.

#### **Article 7 : Comité Syndical**

Le Comité Syndical sera composé de :

- 14 délégués titulaires et 14 délégués supplétifs pour la Communauté urbaine TousS+ Plus au titre des communes membres considérées,
- Deux délégués titulaires et deux délégués supplétifs pour chacune des autres communes adhérentes.

Les délégués supplétifs peuvent être apposés à l'agir au Comité Syndical avec voix délibérative en cas d'empêchement du ou des délégués titulaires.

Vu pour être annexé à la délibération du Comité Syndical en date du 28 mars 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les dispositions des articles L.5115-22 et L.5115-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> août 2016 portant création du Syndicat Intercommunal de la Charente et de ses Affluents ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république ;

Vu l'arrêté préfectoral n°16-37 portant modification statutaire de la Communauté d'Agglomération TousS+ Plus ;

Vu l'arrêté préfectoral n°16-61 en date du 21 décembre 2016 portant transformation de la Communauté d'Agglomération TousS+ Plus en Communauté Urbaine TousS+ Plus ;

Après avoir entendu l'opinion de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés,

> PRENDRE ACTE de la prise de compétences afférente des collectivités aquitaines et portugaises des îles évoquées dans les conditions prévues à l'article L.211-17 du code de l'environnement par la Communauté d'Agglomération TousS+ Plus au 31 décembre 2016,

> PRENDRE ACTE de la transformation de la Communauté d'Agglomération TousS+ Plus en Communauté Urbaine TousS+ Plus au 1<sup>er</sup> janvier 2017,

> PRENDRE ACTE de la subordonnée des communes de Chauvigny-sur-Clain, Ponsacq, La Montagne-en-Chalosse, Mérignac, Notre-Dame-d'Oé, Pouya-Médat et Saint-Cyr-en-Loire par la Communauté urbaine TousS+ Plus, en application de l'article L.5115-21 du CGCT,

> PRENDRE ACTE de la transformation du SICA en syndicat mixte au sens de l'article L.5115-1 du CGCT,

> APPROUVER la modification des articles 1, 5, 6 et 7 des statuts en révision et dont un exemplaire est annexé à la présente délibération,

> AUTORISER Monsieur le Président à accomplir toutes les démarches de nature à exécute la présente délibération.

Pour estatut, certifié conforme,  
Le Président,  
Sébastien MARAIS

Certifié conforme,  
Compte tenu de la transmission  
En Préfecture  
De la publication à  
A la Mairie de la Charente

Le Président,  
Sébastien MARAIS.

## 2) Approbation du compte de gestion 2016 du trésorier

RÉSULTATS BUGÉTAIRES DE L'EXERCICE			
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTION
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	512 600,00	164 180,00	676 780,00
Taxes de rente émises (b)	99 662,16	118 181,72	217 843,88
Réductions de taxes (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	99 662,16	118 181,72	217 843,88
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	512 600,00	164 180,00	676 780,00
Missions émises (f)	284 283,36	98 983,42	383 272,78
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = e - f - g)	228 316,64	65 216,58	383 272,78
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		19 193,72	
(h - d) Déficit	191 672,00		165 428,99

037041		Exercice 2016			
TRES. TOURS MUNICIPALE					
	22600 - S.I.C.A -				
<b>RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS</b>					
	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
<b>I- Budget principal</b>					
Investissement	131 827,41	0,00	114 307,26	0,00	114 307,26
Fonctionnement	94 338,37	15 000,00	19 198,38	0,00	88 520,67
<b>TOTAL I</b>	<b>228 165,78</b>	<b>15 000,00</b>	<b>-165 428,90</b>	<b>0,00</b>	<b>47 727,28</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
<b>TOTAL II</b>					
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>228 165,78</b>	<b>15 000,00</b>	<b>-165 428,90</b>	<b>0,00</b>	<b>47 727,28</b>

### 3) Vote du compte administratif 2016

**SICA- EXECUTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016  
ET PROJET DE BUDGET 2017**

Document 2

**I- DEFENSES DE FONCTIONNEMENT**

COMPTES	LIGNE	BUDGET 2016	REALISATIONS 2016	Engagements 2016	PROJET BUDGET 2017	DEFENSES CA 2016	DEFENSES BP 2017
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	43 890,00 €	34 329,20 €	- €	128 280,00			
0110 Général	600,00 €	384,00 €		600,00	Véhicule de service	Véhicule de service	
0111 Dépenses de travail	580,00 €	- €		580,00	Véhicules de travail du technicien rivière	Véhicules de travail du technicien rivière	
0114 Fourniture administrative	300,00 €	- €		300,00	Fournitures pour technique rivière (téléphonie, informatique...)	Fournitures pour technique rivière (téléphonie, informatique...)	
0115 Autres matières et fournitures	000,00 €	- €		150,00	Réunions et déjeuners avec Personnes de clientèle	Réunions et déjeuners avec Personnes de clientèle	
0116 Graines végétales	12 400,00 €	8 702,00 €	8 000,00	Dont 6 562 € au titre du marché 2013 et 6 000 € nouvelles interventions d'urgence sur parcelles communales	6 000 € nouvelles interventions d'urgence sur parcelles communales	6 000 € nouvelles interventions d'urgence sur parcelles communales	
0117 Consomm. de matériel courant	9 900,00 €	263,65 €		9 000,00	Contrôle et entretien du véhicule du technicien rivière	Contrôle et entretien du véhicule du technicien rivière	
0118 Assurances multirisques	3 800,00 €	1 809,54 €		3 000,00	Réponsabilité civile et assurance du Véhicule	Réponsabilité civile et assurance du Véhicule	
0121 Bases et recherches				88 000,00	Diagnostic de terrains (13 000 €) + renouvellement sondages (20 000 €) + 130 par hectare (hachis 300M, Chêne vert (3 040 €))	Diagnostic de terrains (13 000 €) + renouvellement sondages (20 000 €) + 130 par hectare (hachis 300M, Chêne vert (3 040 €))	
0122 Intéressement au capital et au résultat	300,00 €	- €		300,00	Intéressement au capital et au résultat	Intéressement au capital et au résultat	
0123 Divers	8 500,00 €	4 255,03 €		9 000,00	Notionnel PRESCOP (n 328,4)	Notionnel PRESCOP (n 328,4)	
0124 Amortis et investissements	1 500,00 €	- €		1 500,00	Amortissement immobilisé et investissements publics et privés	Amortissement immobilisé et investissements publics et privés	
0125 Pâtes et déchets	900,00 €	- €		900,00	Bilan du dernier exercice 2016	Bilan du dernier exercice 2016	
0126 Catalogues et imprimés	7 000,00 €	- €		5 000,00	Fiches statistiques à destination des élus et des commerçants + installation plaque émaillée sur symbole	Fiches statistiques à destination des élus et des commerçants + installation plaque émaillée sur symbole	
0127 Voyages et déplacements	400,00 €	109,64 €		500,00	Frais de déplacement du technicien rivière (stages, réunions)	Frais de déplacement du technicien rivière (stages, réunions)	
0128 Miseaux	100,00 €	108,03 €		100,00	Prestes lors des déplacements	Prestes lors des déplacements	
0129 Recouvrement	800,00 €	- €		800,00	Bilans sous chèques du conseil de pilotage	Bilans sous chèques du conseil de pilotage	
0131 Poste d'affranchissement	500,00 €	- €		500,00	Prise en nombre plafonnées en...	Prise en nombre plafonnées en...	
0132 Poste de télécommunications	500,00 €	217,26 €		500,00	Portante du technicien rivière	Portante du technicien rivière	
0133 Autres	5,00 €	- €					
0137 Contribution à autres organismes	1 500,00 €	7 902,00 €		7 902,00	Rendementement à la commune village du hameau Institut pour le syndicat (relais, Téléphone, mise à disposition bureau, photocopie, Téléphone, maintenance informatique...),	Rendementement à la commune village du hameau Institut pour le syndicat (relais, Téléphone, mise à disposition bureau, photocopie, Téléphone, maintenance informatique...),	
<b>Total Défenses de fonctionnement</b>	<b>194 780,00 €</b>	<b>107 803,42 €</b>	<b>- €</b>	<b>209 200,00</b>			

**I- DEFENSES DE FONCTIONNEMENT (SUITE)**

COMPTES	LIGNE	BUDGET 2016	REALISATIONS	Engagements	PROJET	DEFENSES CA 2016	DEFENSES BP 2017
012 CHARGES DE PERSONNEL							
0121 Autre personnel extérieur	47 500,00 €	44 142,22 €		51 300,00	Salaires et charges brutes et charges d'assurance sociale	Salaires et charges brutes et charges d'assurance sociale	
0122 Cotisations au CIO et CNRFF	3 800,00 €	3 000,00 €		3 800,00			
0123 Cotisations au CIO et CNRFF	400,00 €	437,00 €		500,00			
0124 Cotisations au régime de retraite	21 500,00 €	26 472,00 €		26 000,00			
0125 Cotisations de l'école MGEN (ASSURANCE)	1 500,00 €	- €					
0126 Cotisations à l'URSSAF	3 600,00 €	3 308,55 €		4 000,00			
0127 Cotisations retraite	6 750,00 €	6 310,23 €		7 500,00			
0128 Cotisations pour assurance du personnel	50,00 €	- €		50,00			
0129 Membre du conseil d'administration	1 300,00 €	1 143,62 €		1 000,00	Prévision 2016 (1 100 € et validé 2016)	Prévision 2017	
0130 Autres frais de personnel	4 500,00 €	3 375,43 €		4 000,00	Cotisation au CHAS (pris à 0% en 2016) validé de formation + gratification stagiaire (3 500 € pris)	Cotisation au CHAS (pris à 0% en 2016) validé de formation + gratification stagiaire (3 500 € pris)	
0131 Autres	5,00 €	- €			++ 8,75% des dépenses statut	++ 8,75% des dépenses statut	
0132 Dépenses imprévues	7 800,00 €	- €		2 500,00			
0133 Dépenses imprévues	7 500,00 €	- €		2 500,00			
0134 REMBOURSEMENT D'INVESTISSEMENT	32 990,00 €	- €		18 000,00			
0135 Remboursement de la section de fonctionnement	10 000,00 €	- €		10 000,00	Virement destiné à financer la section d'investissement	Virement destiné à financer la section d'investissement	
0136 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 700,00 €	20 300,00 €		21 100,00			
0137 Cotisations aux MFR	26 500,00 €	76 402,58 €		29 700,00	Versements du Président et des Vice-Président	Versements du Président et des Vice-Président	
0138 Cotisations de retraite	1 200,00 €	1 181,00 €		1 200,00	Cotisations licenciés	Cotisations licenciés	
0139 Cotisation sécurité sociale	4 000,00 €	3 913,00 €		4 100,00			
0140 CHARGES FINANCIERES	3 000,00 €	- €		3 000,00	Intérêts de la ligne de financement de l'assainissement	Intérêts de la ligne de financement de l'assainissement	
0141 intérêts des autres dettes	3 000,00 €	- €		3 000,00			
0142 DOTATIONS AUX PROVISIONS							
<b>Total Défenses de fonctionnement</b>	<b>194 780,00 €</b>	<b>107 803,42 €</b>	<b>- €</b>	<b>209 200,00</b>			

**SICA- EXECUTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016  
ET PROJET DE BUDGET 2017**

Document 3

**B- RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

COMPTES	LIGUELE	BUDGET 2016	REALISATIONS	Engagements 2016	PROJET BUDGET 2017	GENERATIONS CA 2016	GENERATIONS CA 2017	OBSERVATIONS BP 2017
502 EXCEDENT ANTÉRIEUR REPORTÉ		79 500,00 €	79 500,00 €		98 226,87	Excédent de fonctionnement 2015 - 15 000 € effectué au C1059 en recouvre d'investissement.		Excédent de fonctionnement 2016 intégralement reporté
513 ATTIVITÉS COMMERCIALES		80,00 €	290,00 €		300,00			
640 Remboursement sur charges de service		80,00 €	290,00 €		300,00	Chap. pcpa GRISSEAP 2015 remboursé en 2016		
16 PRODUITS DES SERVICES		800,00 €	1 194,56 €					
200 Remboursement de frais par d'autres collectivités		820,00 €	1 154,56 €			Prise en charge bilan rééquilibre par les élus des dépenses de fonctionnement réalisées sur le territoire des collectivités.		Fais de nouvelle convention avec l'ensemble des marchés 2016
74 DOTATIONS ET SUBVENTIONS		84 100,00 €	36 000,00 €		111 000,00			
7422 Participations Financier		8 800,00 €	11 200,00 €		18 400,00	Appliq 2016 (6 200 €) + solde 2015 (1 800) - Poste du technicien militaire		Appliq 2017 (8 800 €) + solde 2016 (3 800 €) - Poste du technicien militaire
7423 Participation Département		- €	- €					
7424 Participation structures autorisées : fonctionnement		48 000,00 €	43 000,00 €		59 000,00	Contribution 2016 via commerce		Contribution 2017 décomposée par C111 tout(s) Plus
7425 Participation Agence de l'Eau (excl. de l'Etat)		27 100,00 €	26 507,50 €		41 000,00	Appliq 2016 (16 500 €) + solde 2015 (-17 100 €) - Poste du technicien militaire		Appliq 2017 (16 200 €) + solde 2016 (15 000 €) - Poste du technicien militaire et charges 42 000 € + fonds fonctionnement 10 200 € + sub AGB sur D10 (16 800 €)
76 PRODUITS FINANCIERS		- €	11,24 €		- €			
77 Autres produits financiers		- €	11,24 €					
77 PRODUITS EXCEPTIONNEL		- €	29 823,92 €		13 000,00	Porte sociétés crédit agricole		Porte sociétés et BNP agricole
771 Autres produits financiers		- €	29 823,92 €		13 000,00			Virement du solde de Crédit Foncier et de la FDAPPMA à l'Etat et de la FNPF sur le trésor
Total Recettes de fonctionnement		184 180,00 €	187 510,00 €		211 000,00			

**B- DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

COMPTES	LIGUELE	BUDGET 2016	REALISATIONS	RESTE A REALISER 2016	PROJET BUDGET 2017	GENERATIONS CA 2016	GENERATIONS CA 2017	OBSERVATIONS BP 2017
001 DEPENS D'INVESTISSEMENT REPORTÉ		- €	- €		85 798,38	En 2015 un constat un excédent		
020 DEPENSES IMPREVUES		11 871,40 €	- €		9 920,42	Montant obligatoirement inférieur à 7,5% des dépenses prévues		
21 AMMOBILISATION CORPORELLES		1 000,00 €	- €		1 000,00 €			
DISPOSITIONS informatique		1 000,00 €	- €		1 000,00 €	Aménagement du poste informatique du TR		Aménagement du poste informatique du TR
100 PROGRAMME DE RESTAURATION		499 420,00 €	394 289,36 €	85 032,64 €	87 200,00			
2001-100 Total dépense		499 420,15 €	43 175,36 €	18 453,40 €				
2001-102 Tension de restauration		259 000,40 €	241 113,89 €	68 071,39 €	67 200,00	Votation Individuelle pcpa (7 500 €) - factures finale 20 000 € et chèque tension Individuelle de 1000 € soit 21 000 € - Tva de l'équipement au rameau des denrées (16 452,40 €)		Prestation individuelle pcpa (3 000 €) indicateurs de suivi + Tva de reprise et prévention (21 200 € tva) + Tva pcpa Saint Antoine du Rocher (40 000 € tva)
Total Dépenses d'Investissement		812 600,00 €	394 289,36 €	43 072,40 €	138 420,00			211 950,00 €

**SICA- EXECUTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016  
ET PROJET DE BUDGET 2017**

Document 2

**II- RECETTES D'INVESTISSEMENT**

COMPTE	LIBELLE	BUDGET	REALISATION	RESTE A SALVAGER 2016	PROJET BUDGET 2017	OBSERVATION CA 2016	OBSERVATION SF 2017
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	153 021,81 €	153 021,81 €			Excedent d'investissement de 2016 (primes payées sur 2014 et investissement des subventions sur 2015)	en 2016 en constate un déficit
001	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	22 000,00 €	- €		18 000,00		
001	Versement de la section de fonctionnement	22 000,00 €	- €		18 000,00		
II	DOTATIONS, FONDS DIVERS	19 000,00 €	19 000,00 €				
100	Exécution de l'investissement capitalisé	19 000,00 €	19 000,00 €			Part de l'exécution de l'investissement affectée en investissement	
11	SUPERFICIES NON TRANSFERABLES	351 773,14 €	34 882,38 €	181 472,70 €	28 077,38	2016 : état final	
1201	Subventions de la Région	81 818,62 €	4 430,82 €	22 254,86 €		20% des subventions de 2016 et état final + 10%	compte de 50% des 20% des investissements de 2016 (6 000 €) + 10% de 40 000 € non engagé sur 2016 + 40 000 € de investissement prospectif
1201	Subventions du Département	80 827,55 €	16 000,37 €	20 000,34 €	8 000,00	20% des subventions de 2016 et état final + 10%	compte de 60 % rétention sur investissement 2016 (40 000 € non engagé sur 2016)
1201	Subventions Agence de l'eau et Fédération de pêche	181 124,00 €	43 280,00 €	118 151,88 €	11 977,38	20% sur subventions de 2016 + 10% état prospectif	
	Total Recettes d'investissement	512 800,00 €	222 490,87 €	181 472,70 €	28 077,38		211 950,00 €

Le Compte Administratif 2016 est présenté au Comité syndical. Puis, M.MARAISS s'étant retiré pour le vote, le Comité syndical a élu à sa présidence M. André DESVAGIES, 1<sup>er</sup> Vice-président.

Le Comité Syndical, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

1<sup>er</sup> Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
Opérations de l'exercice	98 933,47 €	119 181,72 €	281 389,36 €	99 042,16 €	363 272,78 €	217 841,88 €
Résultat de l'exercice		19 188,30 €	184 627,30 €		185 418,90 €	
Résultats reportés 2015		79 328,37 €		153 827,81 €		213 156,18 €
Résultat de clôture fin 2016	96 526,67 €	50 799,39 €			147 727,38 €	
Résultat de clôture fin 2016			83 323,99 €	181 472,70 €		97 918,31 €
Résultat de clôture fin 2016 avec MAR	98 526,67 €			47 149,32 €		145 675,99 €

2<sup>o</sup> Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion de l'exercice tant en ce qui concerne les recouvrements effectués et les restes à reconverter les dépenses faites et les restes à payer, les crédits annuels et l'excédent définitif de recettes.

3<sup>o</sup> Reconnaît la véracité des restes à réaliser :

4<sup>o</sup> Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus :

Extrait certifié conforme,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
André DESVAGIES

Certifié exactitude,  
Compte tenu de la transmission  
En Préfecture le

De la publication le  
A la Mairie-de-Montreuil-sur-Chalaronne

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
André DESVAGIES

## 4) Affectation des résultats du compte administratif 2016

Document 3

### RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

#### Fonctionnement

Total des dépenses de fonctionnement 2016	98 883,42 €
Total des recettes de fonctionnement 2016	118 181,72 €
Excédent de fonctionnement 2016	19 798,30 €
Excédent de fonctionnement 2015 reporté	79 328,37 €
Excédent de fonctionnement cumulé à fin 2016	98 526,67 €

#### Investissement

Total des dépenses d'investissement 2016	264 289,36 €
Total des recettes d'investissement 2016	99 662,16 €
Déficit d'investissement 2016	164 627,20 €
Excédent 2015 reporté	133 827,81 €
Déficit d'investissement cumulé à fin 2016	50 799,39 €

Total des reste-à-réaliser dépenses d'investissement	83 523,99 €
Total des reste-à-réaliser recettes d'investissement	181 472,70 €
Excédent / des reste-à-réaliser 2016	97 948,71 €
EXCEDENT global d'investissement en tenant compte des reste-à-réaliser	47 149,32 €

#### Affectation du résultat proposée

Excédent de fonctionnement reporté en section de fonctionnement	98 526,67 €
---	-------------

5) Vote de la participation 2017 aux frais administratifs supportés par la commune siège

6) Vote des contributions 2017

CONTRIBUTIONS 2017							
Critères de pondération Surface =20% Longueur = 30% population = 50% votés le 24 octobre 2013							
Chiffres de la population municipale totale en vigueur au 1er janvier 2017							
Participation CU Tours Plu(s) par subdivision							
Communes	Bassin versant	S%	Longueur (m) du cours d'eau	L % 30	Population derniers chiffres officiels	P % 50	% de taxa
BEAUMONT LA RONCE	2 517	0,810%	5 300	0,39%	1 278	3,17%	4,04%
CHEILLES	1 236	4,708%	7 650	9,08%	1 236	2,16%	4,17%
CHANCEAUX MICHOUVILLE	1 847	7,205%	6 500	7,72%	3 566	6,34%	6,88%
CHARENTilly	1 413	5,512%	5 100	6,56%	1 288	2,22%	4,03%
FONCETTE	1 767	6,893%	5 750	6,83%	10 853	18,99%	12,92%
LA MAMBRILLE MCHOISILLE	167	2,680%	6 550	8,14%	3 196	5,99%	5,71%
METTRAY	1 034	4,034%	6 950	8,25%	2 131	3,77%	5,11%
MORNANT	2 737	10,637%	8 300	7,48%	4 204	7,51%	8,14%
MOTTE DAME DU OE	773	3,015%	1 200	1,43%	4 106	7,19%	4,62%
MOUZELLY	3 689	14,286%	13 700	16,27%	1 329	2,33%	8,92%
PARCAY MUSSEY	758	2,957%	0	0,08%	2 345	4,01%	5,84%
ROUZIERS DE TOURAINE	1 392	5,430%	3 450	4,18%	1 278	2,24%	3,42%
ST ANTOINE DU BOUCHE	2 423	9,412%	5 650	6,71%	1 716	3,00%	5,49%
ST CYM SUR LOIRE	1 044	4,073%	7 000	8,31%	16 390	28,68%	17,67%
SEMBLANCY	3 334	9,068%	2 800	3,33%	2 199	3,85%	4,73%
COMMUNAUTE URBANISEE TENURE	7 910	30,857%	34 250	40,68%	42 587	74,69%	35,73%
TOTAUX	25 435	100%	84 206	100%	57 146	100%	100%
					96 500 €	49 000 €	60 000 €

## 7) Vote du budget 2017

**SICA- EXECUTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016  
ET PROJET DE BUDGET 2017**

Document 2

**I- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

COMPTE	LIBELLE	BUDGET 2016	REALISATIONS 2016	Engagements 2016	PROJET BUDGET 2017	DEPARTEMENTS CA 2016	DEPARTEMENTS BP 2017
0111 CHARGES A CARACTERE GENERAL	45 850,00 €	24 331,20 €	-	125 200,00 €	125 200,00 €	Salaires de service	Salaires de service
0202 Courants	800,00 €	364,20 €	-	600,00 €	600,00 €	Maintenance du travail du technicien réseaux	Maintenance du travail du technicien réseaux
0204 Recouvrement de travail	500,00 €	-	-	500,00 €	500,00 €	Pourcentages pour techniques réseaux (réseaux, Internet,...)	Pourcentages pour techniques réseaux (réseaux d'information,...)
0205 Prestations administratives	300,00 €	-	-	300,00 €	300,00 €	Pourcentages pour techniques réseaux (réseaux, Internet,...)	Pourcentages pour techniques réseaux (réseaux d'information,...)
0206 Autres-rentrees et lointaines	100,00 €	-	-	100,00 €	100,00 €	Pourcentages pour techniques réseaux (réseaux, Internet,...)	Pourcentages pour techniques réseaux (réseaux d'information,...)
01521 Cotisation retraite	10 800,00 €	8 702,00 €	-	9 000,00 €	9 000,00 €	Part 0,902 à la cotisation 2015 et 0,900 à la cotisation d'urgence (cotisation retraite mutuelle)	0,900 à la cotisation d'urgence sur cotisations mutuelles
01550 Cotisation du matinat-retrait	2 000,00 €	263,55 €	-	2 000,00 €	2 000,00 €	Cotisation et envoi au véhicule du matinat-retrait	Cotisation et envoi au véhicule du matinat-retrait
0181 Assurance maladie	2 300,00 €	1 809,54 €	-	2 600,00 €	2 600,00 €	Répondant aux cotisations de cotisations de l'assurance maladie	Répondant aux cotisations de l'assurance maladie
01812 Cotises et recherches	-	-	-	80 000,00 €	80 000,00 €	Prise en charge de l'assurance maladie	Prise en charge de l'assurance maladie
02201 Instruments au comptable et au compteur	300,00 €	-	-	300,00 €	300,00 €	Instrument de travail du technicien	Instrument de travail du technicien
02202 Divers	4 100,00 €	4 255,00 €	-	8 500,00 €	8 500,00 €	Technicien PRESON (x 36 t)	Technicien PRESON (x 36 t)
02211 Amortissements et investissements	1 500,00 €	-	-	1 500,00 €	1 500,00 €	Amortissement et investissement (mobilier)	Amortissement et investissement (mobilier)
02220 Taxes et cotisations	500,00 €	-	-	500,00 €	500,00 €	Prise en charge de l'assurance maladie	Prise en charge de l'assurance maladie
02230 Catalogues et imprimés	1 000,00 €	-	-	5 000,00 €	5 000,00 €	Prise en charge de l'assurance maladie	Prise en charge de l'assurance maladie
02251 Voyages et déplacements	500,00 €	105,64 €	-	500,00 €	500,00 €	Prise en charge de l'assurance maladie	Prise en charge de l'assurance maladie
02252 Billets	150,00 €	155,83 €	-	150,00 €	150,00 €	Prise en charge de l'assurance maladie	Prise en charge de l'assurance maladie
02253 Transport	600,00 €	-	-	900,00 €	900,00 €	Prise en charge de l'assurance maladie	Prise en charge de l'assurance maladie
02254 Postage	500,00 €	-	-	500,00 €	500,00 €	Prise en charge de l'assurance maladie	Prise en charge de l'assurance maladie
02255 Taxis et d'entretien	500,00 €	217,36 €	-	500,00 €	500,00 €	Prise en charge de l'assurance maladie	Prise en charge de l'assurance maladie
02256 Autres	-	-	-	-	-	-	-
02259 Contribution à l'assurance maladie	7 800,00 €	7 800,00 €	-	7 000,00 €	7 000,00 €	Prise en charge de l'assurance maladie	Prise en charge de l'assurance maladie
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>141 185,80 €</b>	<b>89 883,47 €</b>	<b>-</b>	<b>207 206,67 €</b>	<b>-</b>	<b>Prise en charge de l'assurance maladie</b>	<b>Prise en charge de l'assurance maladie</b>

**I- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (SUITE)**

COMPTE	LIBELLE	BUDGET 2016	REALISATIONS	Engagements	PROJET BUDGET 2017	DEPARTEMENTS CA 2016	DEPARTEMENTS BP 2017
0122 CHARGES DE PERSONNEL	47 330,00 €	41 142,20 €	-	51 200,00 €	51 200,00 €	Salaires et charges techniques et stagiaires	Salaires et charges techniques et stagiaires
0211 Autre personnel administratif	3 800,00 €	3 050,00 €	-	3 000,00 €	3 000,00 €	Indemnité de fonction	Indemnité de fonction
0223 Cotisations au CSG et CRIFP	400,00 €	317,20 €	-	400,00 €	400,00 €	-	-
0224 Cotisation au régime de sécurité sociale	27 500,00 €	26 425,20 €	-	30 000,00 €	30 000,00 €	-	-
0225 Cotisation au régime de l'assurance maladie	1 000,00 €	960,00 €	-	1 000,00 €	1 000,00 €	-	-
0226 Cotisation à l'URSSAF	3 800,00 €	3 206,50 €	-	4 000,00 €	4 000,00 €	Prise en charge de l'assurance maladie	Prise en charge de l'assurance maladie
0227 Cotisation retraite	8 700,00 €	8 210,20 €	-	7 600,00 €	7 600,00 €	-	-
0228 Cotisation à l'assurance chômage	1 000,00 €	-	-	1 000,00 €	1 000,00 €	-	-
0229 Cotisation à l'assurance de personnes	1 300,00 €	1 142,60 €	-	1 500,00 €	1 500,00 €	Prise en charge de l'assurance maladie	Prise en charge de l'assurance maladie
0230 Cotisation à l'assurance maladie	90,00 €	-	-	250,00 €	250,00 €	Prise en charge de l'assurance maladie	Prise en charge de l'assurance maladie
0231 Cotisation pour assurance de personnes	1 300,00 €	1 142,60 €	-	1 500,00 €	1 500,00 €	Prise en charge de l'assurance maladie	Prise en charge de l'assurance maladie
0232 Autres frais de personnel	4 500,00 €	3 075,43 €	-	4 000,00 €	4 000,00 €	Prise en charge de l'assurance maladie	Prise en charge de l'assurance maladie
0233 DÉPENSES IMPREVUES	7 980,00 €	-	-	3 600,00 €	3 600,00 €	-	-
0234 Dépenses imprévues	7 980,00 €	-	-	3 600,00 €	3 600,00 €	-	-
0235 REMBOURSEMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	32 000,00 €	-	-	10 000,00 €	10 000,00 €	Prise en charge de l'assurance maladie	Prise en charge de l'assurance maladie
0236 Versement de la section d'investissement	20 000,00 €	-	-	10 000,00 €	10 000,00 €	Prise en charge de l'assurance maladie	Prise en charge de l'assurance maladie
0237 AUTRES CHARGES DE GESTION	30 190,00 €	29 308,96 €	-	31 988,00 €	31 988,00 €	-	-
02371 Indemnités de déplacement	29 300,00 €	29 403,58 €	-	25 700,00 €	25 700,00 €	Indemnité du Président et des Vice Président	Indemnité du Président et des Vice Président
02372 Cotisations de sécurité sociale	1 000,00 €	1 191,60 €	-	1 300,00 €	1 300,00 €	Indemnité du Président et des Vice Président	Indemnité du Président et des Vice Président
02373 Cotisation sécurité sociale	4 000,00 €	3 913,20 €	-	4 100,00 €	4 100,00 €	Indemnité du Président et des Vice Président	Indemnité du Président et des Vice Président
0238 CHARGES FINANCIERES	3 000,00 €	-	-	3 000,00 €	3 000,00 €	Indemnité du Président et des Vice Président	Indemnité du Président et des Vice Président
0239 Indemnité des autres dirigeants	3 000,00 €	-	-	3 000,00 €	3 000,00 €	Indemnité du Président et des Vice Président	Indemnité du Président et des Vice Président
0240 Négociations aux prévisions	3 000,00 €	-	-	3 000,00 €	3 000,00 €	Indemnité du Président et des Vice Président	Indemnité du Président et des Vice Président
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>141 185,80 €</b>	<b>89 883,47 €</b>	<b>-</b>	<b>207 206,67 €</b>	<b>-</b>	<b>Prise en charge de l'assurance maladie</b>	<b>Prise en charge de l'assurance maladie</b>

**SICA- EXECUTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016  
ET PROJET DE BUDGET 2017**

Document 2

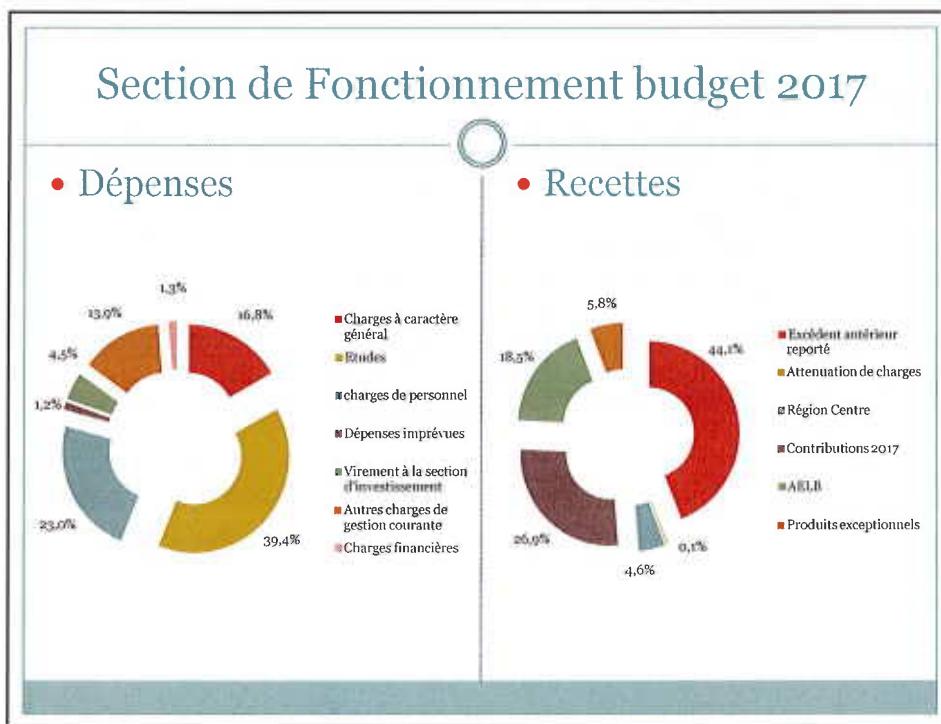
**I-RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

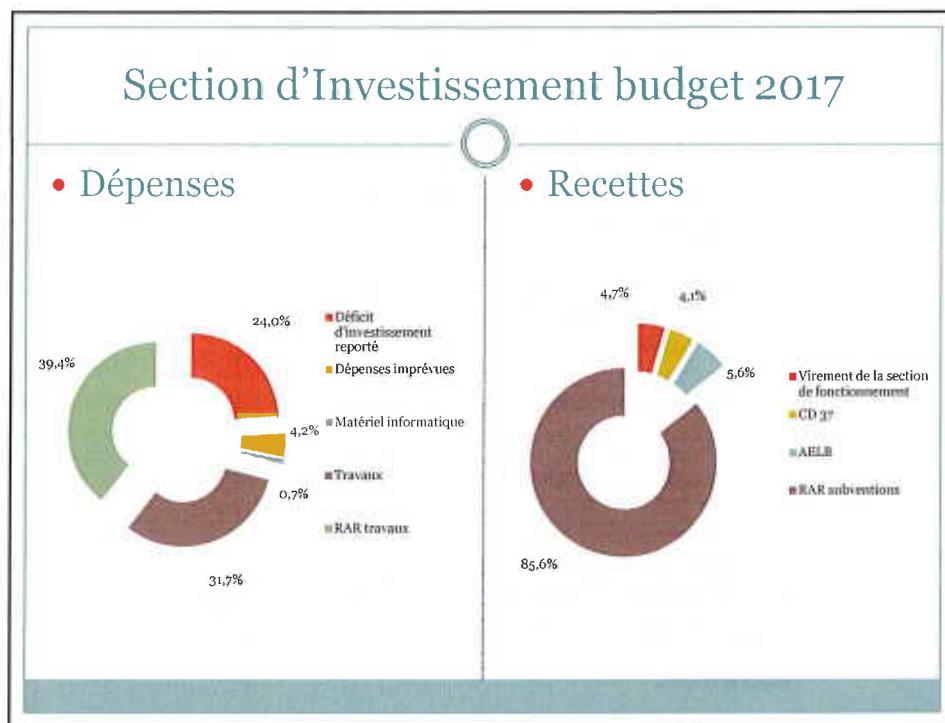
COMPT	LIGUE	BUDGET 2016	REALISATIONS	Engagements 2016	PROJET BUDGET 2017	OBSERVATIONS CA 2016	OBSERVATIONS BP 2017
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ		79 326,27 €	79 326,27 €		99 426,07 €	Excedent de fonctionnement 2015 - 10 000 C affecté au CTA2016 en recouvre d'investissement	Excedent de fonctionnement 2014 investissement reporté
012 ATTIVATIONS DE CHARGES		40,00 €	-20,00 €		20,00 €		
0400 Remboursement sur charges de stock		82,00 €	20,00 €		200,00 €	Impayé URSSAF 2016 remboursé en 2016	
76 PRODUITS DES SERVICES		800,00 €	1 194,00 €		-		
7601 Remboursement des frais par d'autres collectivités		100,00 €	1 194,00 €			Mise en charge devant être éprouvée par les éventuels statut de participation relatives sur le territoire des partenaires	Pas de recouvrement avec émission sur marché 2018
76 DOTATIONS ET SUBVENTIONS		84 160,00 €	86 060,00 €		111 600,00 €		
7420 Participation Région		8 000,00 €	11 222,50 €		16 400,00 €	Agape 2016 (6 200 €) + solde 2015 (1 800 €) - Perte de solde d'investissement	Agape 2017 (6 800 €) + Adm 2016 (3 800 €) - Perte du solde d'investissement
7425 Participation Département		- €	- €				
2410 Participation structures adhérentes : fonctionnement		49 000,00 €	49 000,00 €		56 000,00 €	Orientation BH - les communes	Orientation BH - les communes + C3 Terci (51,5%)
2411 Participation Agence de l'Eau Seine-Normandie		27 000,00 €	26 037,50 €		41 000,00 €	Agape 2016 (15 000 €) + solde 2015 (10 100 €) - Perte de solde d'investissement	Agape 2017 (16 200 €) + Adm 2016 (15 000 €) - Perte de solde d'investissement et charges (2 000 €) + solde investissement 12 800 € + Aide AGED sur 2013 (10 000 €)
76 PRODUITS FINANCIERS		- €	71,24 €		- €		
76 Autres produits financiers		- €	11,24 €				
77 PRODUITS EXCEPTIONNEL		- €	99 622,00 €		13 000,00 €	Perte sociétés créées éprouvée	
7701 Autres produits financiers		- €	20 600,00 €		13 000,00 €	Virement du solde de bilan Nouvelles de la PDAPPMA SF sur la FNEPE aux trésor	
Total Recettes de fonctionnement		749 160,00 €	747 910,00 €		255 200,07 €		

**II-DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

COMPT	LIGUE	BUDGET 2016	REALISATIONS	RESTE A REALISER 2016	PROJET BUDGET 2017	OBSERVATIONS CA 2016	OBSERVATIONS BP 2017
021 BUDGET D'INVESTISSEMENT REPORTÉ		- €	- €		80 790,00 €	En 2015 en compte un excédent	
029 DEPENSES IMPREVUES		11 471,40 €	- €		9 516,67 €	Ajuste obligatoirement inférieur à 7,5% des dépenses réelles	Maintien obligatoirement inférieur à 7,5% des dépenses réelles
21 AMORCISSEMENTS CORPORELLES		1 580,00 €	- €	- €	1 580,00 €		
2101 Matériel informatique		1 500,00 €	- €		1 500,00 €	Recouvrement du poste informatique du TR	Recouvrement du poste informatique du TR
300 PROGRAMME DE RESTAURATION		900 426,00 €	364 285,20 €	53 021,99 €	87 300,00 €		
3001-001 Frais d'hôtel		198 900,00 €	42 175,20 €	18 452,40 €		Autre complémentaire sur diagnostic de fonctionnalité et de SICA sur base sur le règlement billet vers si nécessaire toutes normes (50 000 €)	
3001-10 Fraises de restauration		209 000,00 €	241 111,30 €	80 071,50 €	87 200,00 €		Prestation McDo/Le petit déjeuner (3 000 €) indépendant du suivi + Taxe de départ en préparation (24 200 € max) + Taxe projet Saint-Antoine du Pacher (18 000 € max)
Total Dépenses d'investissement		910 846,40 €	284 399,30 €	83 073,40 €	138 426,67 €		211 950,00 €

SICA- EXECUTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 ET PROJET DE BUDGET 2017						Document 2	
II-REVENUS D'INVESTISSEMENT							
COMPTE	LIGNE	BUDGET	REALISATIONS	RESTE A REALISER 2016	PROJET BUDGET 2017	OBSERVATIONS CA 2016	OBSERVATIONS BP 2017
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	123 821,81 €	123 821,81 €			Restant d'investissement fin 2015 (9 mois) porté sur 21 H en encadrement des subventions sur 2015.	Fin 2016 un dépassement de 648,81 €
021	REMBOURSEMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	32 000,00 €	- €		10 000,00 €		
021	Remboursement des actions de fonctionnement	32 000,00 €	- €		10 000,00 €		
10	DETARTRAGE, FORGES SEVRES	10 000,00 €	10 000,00 €		- €		
1000	Excedent de fonctionnement capitalisé	10 000,00 €	10 000,00 €			Total des subventions de fonctionnement attribuées au remboursement	
13	SUBVENTIONS NON TRANSFERABLES	301 770,19 €	94 655,16 €	191 475,70 €	34 471,30 €		
1300	Subventions de la Région	11 110,00 €	6 426,93 €	10 684,00 €	0 % réalisées		
1300	Subventions du Département	89 167,00 €	36 860,87 €	20 050,34 €	8 500,00 €	20% des indicateurs de suivi 2016 et étude bilan + 10% étude prospective	acompte de 50 % de 20 % des indicateurs de suivi (3 000 €) + 20% de 42 000 € (non engagés sur 2016) + 40 000 € de travaux
1300	Subventions Agence de l'eau et Protection de l'environnement	181 134,50 €	49 355,06 €	118 157,58 €	11 977,30 €	20% sur indicateurs de suivi (8 16 + 20% étude prospective sur 2016)	acompte de 50 % toutes sur travaux (8 16 + 40 000 € non engagés sur 2016)
<b>Total Revenus d'investissement</b>		<b>212 800,00 €</b>	<b>223 486,97 €</b>	<b>181 475,70 €</b>	<b>28 471,30 €</b>		<b>211 950,00 €</b>





## 8) Actualisation de la délibération relative aux demandes de subventions

Le Président expose que les partenaires financiers souhaitent une actualisation annuelle du programme d'actions du syndicat, certains ajustements notamment en termes de calendrier s'avérant nécessaires.

Le budget présenté aux délégués fait apparaître les reste-à-réaliser ainsi que les nouveaux crédits affectés à l'exercice 2017.

Le programme d'actions actualisé envisagé sur l'exercice 2017 se décline comme suit :

#### I- TRAVAUX PRÉVISIONNELS SUR L'EXERCICE 2017

Nature des travaux	Montant TTC
Travaux sur la ripisylve	6 000 €
Travaux de reprise et de pérennisation	24 200 €
Travaux hors cadre territorial	40 000 €
<b>Total travaux</b>	<b>70 200 €</b>
Etudes ouvrages, étude diagnostique de territoire et rédaction du dossier de DIG	88 000 €
Communication	5 000 €
Indicateur de suivi	3 000 €
Poste du technicien rivière (Brut chargé + forfait de fonctionnement)	54 000 €
<b>Total autres dépenses</b>	<b>150 000 €</b>
<b>Total prévisionnel global hors financement du syndicat</b>	<b>220 200 €</b>

NB : L'adhésion du syndicat à la FREDON 37 prévue au budget est estimée à 4 350 € et ne figure pas dans le tableau à la rubrique « travaux sur la ripisylve » puisqu'elle n'est pas subventionnée.

Les travaux sur la ripisylve d'un montant prévisionnel de 6 000 € TTC ne feront pas l'objet d'une demande de subvention.

## 9) Indemnités du Président et des vice-présidents

- Le décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 a augmenté l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction des élus locaux
- La délibération du 15 avril 2014 faisant expressément mention de l'indice brut 1015, il sera proposé aux délégués de délibérer pour fixer les indemnités en fonction de l'indice brut terminal de la fonction publique (soit 1022 au 1er janvier 2017 puis 1028 au 1er janvier 2018)

## Informations diverses

- 
- Retour des questionnaires FREDON
  - Inventaire des zones humides : 1<sup>ère</sup> réunion du COPIL fin avril
  - Compétence GEMAPI : réunion d'informations relative à l'exercice de la compétence GEMAPI sur les bassins versants de la Roumer, de la Bresme et de la Choisille sera organisée par la DDT en Préfecture le 28 avril prochain